

REUNION DU 02/03/2016

COMPTE RENDU

Le deux mars deux mille seize à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard BAUDRY, maire.

Date de la convocation : 23/02/2016

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents: 12 ; Votants : 14

Conseillers présents : MM Yves RUELLAN, Bernadette AUGEREAU, Daniel BOUILLIS, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Michel BOURDAIS, Arnaud COLLIN, Nadège LESSIRARD, Laurent MAUFRAS, Patricia CARET, Yannick DANIEL -

Conseiller(s) absent(s) : Marielle Virloup qui a donné procuration à Brigitte Nicolas, Roseline Caugant qui a donné procuration à Bernadette Augereau, Nathalie Aussant excusée --

Secrétaire : Brigitte Nicolas

Ordre du jour : - Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2015 - Vote des subventions communales 2016 - Droit de Prémption Urbain - Chantier d'insertion : renouvellement de la convention ; - Projet de construction de logements locatifs - rue des ormes : choix de l'aménageur ; divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 08/12/2015 et signent le registre des délibérations.

N° 1-2016- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES :

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme Brigitte NICOLAS, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Gérard BAUDRY après s'être fait présenter les budgets primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

➤ BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés				117 864,92		
Opérations de l'exercice	591 810,07	724 653,87	237 977,04	222 929,12	829 787,11	947 582,99
	591 810,07	724 653,87	237 977,04	340 794,04	829 787,11	947 582,99
Résultats de clôture		132 843,80		102 817,00		235 660,80
Restes à réaliser			124 462,00	13 012,00	111 450,00	
TOTAUX CUMULES		132 843,80	124 462,00	115 829,00	111 450,00	235 660,80
RESULTATS DEFINITIFS		132 843,80	8 633,00			124 210,80

➤ BUDGET ANNEXE DU CAMPING :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		15 087,76	6 679,90		14 598,60	15 087,76
Opérations de l'exercice	44 678,40	91 953,34	205,54	6 679,90	44 883,94	98 633,24
	44 678,40	107 041,10	6 885,44	6 679,90	59 482,54	113 721,00
Résultats de clôture		62 362,70	205,54			54 238,46
Restes à réaliser			15 765,00		-	15 765,00
TOTAUX CUMULES		62 362,70	15 970,54	0,00	0	38 473,46
RESULTATS DEFINITIFS		62 362,70		-15 970,54		46 392,16

➤ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		128 653,84		24 879,76		153 533,60
Opérations de l'exercice	57 154,28	65 746,49	12 099,97	13 605,59	69 254,25	79 352,08
	57 154,28	194 400,33	12 099,97	38 485,35	69 254,25	232 885,68
Résultats de clôture		137 246,05		26 385,38		163 631,43

Restes à réaliser			138 183,00		138 183,00	
TOTAUX CUMULES		137 246,05		26 385,38	138 183,00	163 631,43
RESULTATS DEFINITIFS		137 246,05	56 181,09			25 448,43

➤ BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES ONDES :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	134 602,02		82 369,03	0,00	216 971,05	
Opérations de l'exercice				0,00	0,00	-
	134 602,02	0,00	82 369,03	0,00	216 971,05	-
Résultats de clôture	134 602,02		82 369,03		216 971,05	-
Restes à réaliser			0,00			
TOTAUX CUMULES	134 602,02	0,00	82 369,03	0,00	216 971,05	-
RESULTATS DEFINITIFS	134 602,02		82 369,03		216 971,05	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus .

N° 2-2016 : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2015 – COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé des comptes administratifs de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part .

N°3-2016 : SUBVENTIONS COMMUNALES 2016 :

Mme Brigitte NICOLAS, présente les propositions de subventions 2016 examinées par la commission des finances. Après délibération le conseil municipal, unanime, vote les subventions suivantes:

Article budgétaire : 6574	Objet	subv° 2016
A CHACUN SON RYTHME	Course à pied	390,00
U.S.B	Football	833,00
U.S.B	Exceptionnelle	747,00
A.P.E.S.B	Ation Parents d'élèves	1 007,00
AMICALE LAIQUE	Ation Parents d'élèves	1 007,00
"	Organisation fête 14 juillet	251,00
FITNESS CLUB	Gymnastique d'entretien	402,00

CLUB BENEDICTIN AMITIE	Aînés	
ACPG-CATM	Anciens combattants	250,00
ACCA	Chasseurs	256,00
Mam'zelle Coccinelle	Animations assistantes maternelles	100,00
D.D.E.N	Education nationale	20,00
O.C.C.E. Coop.scolaire	Voyages scolaires élèves de l'école	2 067,00
S.N.S.M	Sauvetage en mer Station Cancale	149,00
Mission Locale Jeunes (via S.M.A)	Recherche emploi et insertion Prof	643,00
DONNEURS DE SANG	Canton Cancale	60,00
AMICALE LAIQUE CANCALE	Activités sportives(adh° & transport)	850,00
COLLEGE RENE CASSIN	Voyage scolaire	200,00
COLLEGE ST JOSEPH	Voyage scolaire	200,00
A D E P T	Etude adaptation PPRSM	1 500,00
Article budgétaire : 657362		
Familles ayant droit via le CCAS	Centre aéré vacances (3€/jour)	700,00
Familles ayant droit via le CCAS	Ecole de musique de Cancale (20%)	300,00

N° 4-2016 – Urbanisme – DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le maire informe le conseil municipal de sa décision de lever le droit de préemption de la commune sur la vente de la propriété suivante :

- 2 rue du marais , cadastrée section D n°247, vendue par l'EARL Ostréa Bretagne ;

Par ailleurs le conseil municipal décide d'abandonner son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section B n° 232 vendue par la famille Leclerc-Boivent .

N° 5-2016 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DU CHANTIER D'INSERTION AVEC L'Association Pass'emploi (ex AREP) :

Le conseil municipal renouvelle la convention de prestations sociales avec l'association Pass'emploi ayant pour but l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail. Les travaux porteront sur l'entretien de la voirie , des bâtiments, des réseaux et des espaces verts selon les besoins . La mission s'étendra sur une période maximum de 5 jours jusqu'au 31/12/2016 pour un groupe de 6 à 10 personnes au prix de 330€ par jour.

N°6-2016 : PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX RUE DES ORMES :

La commune dispose d'un terrain en partie constructible rue des ormes acquis initialement pour l'aménagement du lotissement communal des ondes sur une superficie de 2 ha . Le lotissement a été stoppé par l'Etat en 2012 en raison des risques de submersion marine. A ce jour seulement 7 975m2 pourraient être libérés pour la construction de bâtiments à usage d'habitation en y intégrant toutefois les contraintes liées au futur P.P.R.S.M . Afin d'optimiser l'utilisation des terrains tout en satisfaisant aux exigences du programme local de l'habitat, le maire propose de confier l'aménagement de cet espace à un bailleur social . Le programme comporterait des logements locatifs et des logements en accession à la propriété.

Le maire présente au conseil municipal les esquisses des projets d'aménagements préparés par l'Office Public de l'Habitat Emeraude Habitation . Ces esquisses comportent la construction de 13 logements locatifs (T3 et T4) et de 9 logements en accession à la propriété T4. Un local d'environ 100 m2 destiné à un usage locatif pour des activités commerciales (assistantes maternelles) pourrait y être intégré. Ce local serait entièrement à la charge de la commune.

L'opération consisterait à céder le terrain communal à la société émeraude habitation qui se chargerait de la construction des bâtiments et de la voirie intérieure .En fin d'opération les « espaces communs » (voirie, espaces verts) ainsi que le local commercial seraient rétrocédés à la commune selon des conditions financières à définir.

Après délibération , le conseil municipal,

- émet un accord de principe sur cette opération de construction de logements sociaux sur les parcelles communales cadastrées section B n°s 273, 275 & 277 d'une superficie totale de 7 975m2;
- demande à la société émeraude habitation de fournir une étude détaillée du projet correspondant à l'esquisse n° 1 (entrées des locatifs en bordure de la voie principale).

N° 7-2016 : PPRSM- Enquête Publique : L'enquête est ouverte depuis le 15 février et de nombreuses observations ont été formulées sur le registre .Les commissaires enquêteurs ont tenu leur première permanence jeudi dernier .Le collectif de défense bénédictin s'est déplacé à cette occasion .D'autres

habitants sont également venus questionner les commissaires enquêteurs . Deux autres permanences sont encore prévues à St Benoît les 15 et 24 mars de 9h à 12h.

Le collectif de défense pour la sauvegarde des intérêts économiques, sociaux et environnementaux de St Benoît et la mairie organisent une réunion publique afin de sensibiliser les habitants sur l'importance de cette enquête publique durant laquelle les commissaires enquêteurs sont en place pour répondre aux questions et pour enregistrer les doléances . Cette réunion aura lieu le vendredi 11 mars à 19h à la salle polyvalente.

N° 8-2016 : BIBLIOTHEQUE - Désherbage :

Depuis plus de 20 ans la bibliothèque a stocké un grand nombre de livres qui ont été achetés par la commune ou donnés . Ces livres font l'objet d'un tri afin d'éliminer ceux qui ne peuvent plus être prêtés . Une liste de 74 livres éliminables a été dressée.

Après délibération , le conseil municipal, donne son accord pour l'élimination des ces ouvrages (don à une association ou à une école) et la mise à jour de l'inventaire .

Informations diverses :

- Acqu° tables ping-pong : Dans le cadre des activités périscolaires l'amicale laïque de Cancale a stocké trois tables de tennis de table dans la salle polyvalente . Ces tables sont utilisées une fois par semaine durant une période de 5 à 9 semaines dans l'année. L'amicale laïque propose de les vendre à la commune pour le prix global de 150€ . Après délibération le conseil municipal accepte cette acquisition.
- Délégation au maire : Le maire informe le conseil de son arrêté en date du 03/02/2016 portant renouvellement du contrat de location du matériel téléphonique de la mairie au prix mensuel de 108€ pour une nouvelle période de cinq ans.
- Remboursement assurance : Le conseil municipal accepte le remboursement complémentaire de 420.67€ correspondant au montant de la franchise relative au sinistre du 03/08/2014 sur le candélabre situé au 25 rue du bord de mer.
- Randonnées de pâques : Les conseillers municipaux volontaires se donnent rendez-vous le 28 mars à 10h15 à la mairie.
- Rencontre des St Benoît de France : Elle aura lieu les 14-15 et 16 mai 2016. Les 58 représentants des quatre communes participantes sont attendus le samedi 14 en fin d'après-midi. Le programme des animations est en préparation. Les conseillers municipaux et les représentants de notre commune aux précédentes rencontres y sont également conviés.
- Nom de l'école : Ce choix sera soumis pour avis au Conseil Municipal des Enfants qui en a eu l'initiative puis devra être validé par le conseil municipal .

→* *Récapitulatif des délibérations : n°s 1-2016 ;2-2016 ;3-2016 ;4-2016 ;5-2016 ;6-2016 ;7-2016 ;8-2016 -----*

→* *Signatures des membres présents:*

Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Bernadette AUGEREAU	
Daniel BOUILLIS	
Brigitte NICOLAS	
Patrice GINGAT	
Michel BOURDAIS	
Arnaud COLLIN	
Nadège LESSIRARD	
Laurent MAUFRAS	
Patricia CARET	
Yannick DANIEL	